C/2024/580

4.1.2024

Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.11391 – ITOCHU / KEOGH FAMILLY TRUST / MTF HOLDINGS / UON)

Cas susceptible d'être traité selon la procédure simplifiée

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/580)

1. Le 18 décembre 2023, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil, d'un projet de concentration ([1]).

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— ITOCHU Corporation (Japon), société cotée en Bourse de droit japonais,

— MTF Holdings Pty Ltd (Australie), société holding contrôlée par Macquarie Group Limited (Australie),

— Keogh Family Trust (Australie),

— UON Pty Ltd (Australie), contrôlée par MTF Holdings Pty Ltd, et Keogh Family Trust.

ITOCHU Corporation acquerra, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), du règlement sur les concentrations, le contrôle en commun de UON Pty Ltd, actuellement contrôlée conjointement par MTF Holdings Pty Ltd et Keogh Family Trust (Australie).

La concentration est réalisée par achat d'actions.

2. Les activités des entreprises considérées sont les suivantes:

— ITOCHU Corporation est une société commerciale exerçant ses activités dans le commerce intérieur, l'import-export et le commerce international de divers produits provenant d'un large éventail de secteurs, tels que les textiles, les machines, les métaux, les minerais, l'énergie, les produits chimiques, les denrées alimentaires, les produits de consommation courante, l'immobilier, les technologies de l'information et de la communication, la finance et l'investissement des entreprises au Japon et à l'étranger,

— MTF Holdings Pty Ltd est une société holding contrôlée par Macquarie Group Limited, prestataire mondial de services bancaires, financiers, de services de conseil, de placement et de gestion de fonds ayant son siège en Australie et cotée à la Bourse australienne,

— Keogh Family Trust est un fonds d'investissement discrétionnaire, qui ne contrôle aucune autre activité en dehors de l'investissement dans UON, et qui est administré par le trustee Kalam Property Pty Ltd, dont les actionnaires et directeurs sont M. Mark Vincent Keogh et M[me] Karen Louise Keogh,

— UON Pty Ltd (Australie), fournisseur de systèmes d'alimentation électrique verticalement intégrés, exerce ses activités dans la conception, la fabrication, la fourniture, la construction et l'entretien d'infrastructures de production d'électricité et de distribution d'eau à distance.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

Conformément à la communication de la Commission relative à un traitement simplifié de certaines opérations de concentration en application du règlement (CE) n[o] 139/2004 du Conseil relatif au contrôle des concentrations entre entreprises ([2]), il convient de noter que ce cas est susceptible d'être traité selon la procédure définie par ladite communication.

4. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).
([2]) JO C 160 du 5.5.2023, p. 1.

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.11391 – ITOCHU / KEOGH FAMILLY TRUST / MTF HOLDINGS / UON

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Courriel: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE